COMPIÈGNE NOTRE VILLE

Votre information municipale

Juillet-Août 2025 - N°436

www.compiegne.fr

Une place pour le Camp des Sablons

Page 5

Festivités

Festival des forêts
Fête nationale
Festival d'été

Page 2

L'été à Compiègne

Pages 8 & 9

Mobilité

Pied à terre dans les rues piétonnes

Page 16

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

© Ludovic Leleu

Musique en Ville... Musique en forêt.

En juillet, le Festival des forêts continue

En ce début d'été, le Festival des forêts investit le centre-ville. L'occasion d'entendre des artistes de renommée internationale et d'échanger avec eux.

Après un premier concert, le pianiste Lucas Debargue proposera trois rendez-vous au mois de juillet. Bains de forêts musicaux, marches découvertes ou ateliers P'tites zoreilles permettront de (re)découvrir la musique et la forêt autrement.

À ne pas manquer :

MARDI 1er JUILLET À 19H30

Classique Académie

Bibliothèque Saint-Corneille

De grands interprètes : Karen Vourc'h, Patrick Messina et Gabriel Durliat se mettent au service des grandes œuvres du répertoire et des étoiles montantes de la composition. Avec la participation exceptionnelle de Thierry Escaich, l'un des compositeurs français les plus joué dans le monde.

VENDREDI 4 JUILLET À 20H30

Triple concerto de Beethoven

Théâtre Impérial

L'Orchestre de Picardie sous la direction d'**Hossein Pishkar** (lauréat du prestigieux *deutscher Dirigentenpreis* en 2017) donnera le Triple concerto de Beethoven dans lequel nous retrouverons **Lucas Debargue** au piano, David et **Alexandre Castro-Balbi** au violon et violoncelle.

SAMEDI 5 JUILLET À 18H

Voyage dans l'œuvre de Gabriel Fauré

Église Saint-Andrew.

Concert didactique et pédagogique de Lucas Debargue. Des pauses musicales seront proposées par les étudiants du Parcours Elite musique de l'UTC.

SAMEDI 12 JUILLET À 18H

Concert de clôture

Carrefour du Point du jour

Le grand récital de Lucas Debargue au carrefour du Point du jour (dans le Grand Parc, entre l'avenue de l'Armistice et l'allée des Beaux-Monts) illustrera le thème du Festival « Un pianiste en forêt ».

Billetterie : www.festivaldesforets.fr
03 44 40 28 99

Programme complet dans *Le Picantin*

Fête nationale

DIMANCHE 13 JUILLET

- **19h15 :** Animation musicale, place de l'Hôtel de Ville
- **20h10 :** Départ en cortège vers le Monument aux morts, place Saint-Jacques, pour un dépôt de gerbes
- **20h30 :** ouverture de la cérémonie - 7e symphonie de Beethoven
- **21h :** Cérémonie, Place de l'Hôtel de Ville Célébration du 80e anniversaire de la Victoire par une rétrospective des défilés militaires à Paris de 1945 à nos jours. Remise de médailles de la Ville à des Compiégnois méritants.
- **22h :** Distribution de lampions et départ en cortège vers l'Hippodrome du Putois.
- **23h :** Spectacle pyrotechnique, Hippodrome du Putois. Entrée gratuite.

Festival d'été

Comme un air de vacances

Une ambiance de vacances s'installera dans le centre-ville à partir du samedi 5 juillet. Au son des orchestres locaux, les samedis de l'été, en terrasse, glisseront doucement au soleil, sur des notes douces ou épicées.

- **Samedi 5 juillet de 19h30 à 22h30**
  - Place de l'ancien hôpital : ***Moïse Melende***
- **Samedi 12 juillet de 15h à 18h30**
  - Place du Change : ***Come Back 80***
  - Déambulation en centre-ville : ***le BandaMax***
- **Samedi 19 juillet de 15h à 18h30**
  - Place du Change : ***Cake Shoes***
  - Déambulation en centre-ville : ***Military Brass Band***
  - Rue des Pâtissiers : ***Marie Elyse (15h à 17h)***
- **Samedi 26 juillet de 15h à 18h30**
  - Place du Change : ***Cliff Lisette Trio***
  - Déambulation en centre-ville : ***Pernambuci (Batucada)***

1 *À Bicyclette !* Ils rejoignent Roubaix depuis Paris à vélo et ont donc naturellement fait étape à Compiègne. L'orchestre Les Forces majeures a donné trois concerts en extérieur avant de jouer en soirée au Théâtre impérial.

2 *Tard dans la nuit.* Les musées, les salles d'exposition et l'hôtel de ville ont ouvert leurs portes pour la Nuit des musées. Un prélude pour un sommeil nourri d'imaginaire et rempli de rêves.

3 Jehanne dans la ville. Comment oublier Jehanne d'Arc lorsque chaque année une jeune femme vaillante et souriante, telle Éloïse Bauzone, l'incarne ?

4 Pâte molle ou persillée, croûte fleurie ou croûte lavée, chèvre ou vache, rouge, blanc, doux ou sec… il y en avait pour tous les goûts à la Foire aux Fromages et aux Vins.

5 Les dés sont jetés ! Du Scrabble au Jeu du loup, en passant par Black stories ou Lucky numbers, 230 jeux vous attendent à la ludothèque qui vient d'ouvrir dans la bibliothèque de Bellicart.

6 Viandes, poissons et fruits… les grillades étaient à la fête pour le festival du barbecue organisé par le Lions Club au parc Songeons

Sommaire

FESTIVITÉS 2
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL 3
AMÉNAGEMENTS - TRAVAUX 5
ACTUALITÉS 7
DOSSIER :
DES VACANCES PLEINES *D'ACTIV'ÉTÉS !*..... 8 & 9
ASSOCIATION 11
EXPRESSION LIBRE 13
VIE PRATIQUE 14
ACTUALITÉS 15
MOBILITÉ 16

Audio

Quels logements pour Compiègne ?

Une ville est faite de diversité et doit permettre la coexistence, la cohabitation, la compréhension de tous les milieux sociaux et de toutes les origines. Une ville est un outil d'intégration et surtout pas d'exclusion. Je suis toujours révolté quand j'entends des commentaires défavorables à tel ou tel quartier de notre ville. Chaque quartier est traité comme une priorité par la municipalité et vous savez que je m'y attache personnellement depuis tant et tant d'années.

J'ai obtenu de l'Etat deux opérations majeures de restructuration urbaine qui couvrent le Clos des Roses, les Maréchaux et la Victoire. Mais, quand on consacre beaucoup de moyens à un secteur, on réveille d'autant plus les autres besoins qui existent dans les autres secteurs. Or, nos concitoyens ont de la peine à comprendre que ceci se place dans le cadre d'une politique de l'Etat, aujourd'hui impécunieuse du fait de la gestion désastreuse de nos finances publiques depuis fort longtemps, et qui se traduit notamment par le fait qu'une nouvelle opération de restructuration urbaine ne serait pas accessible avant 2030 !

La construction sociale n'est pas tout. Le résidentiel s'est beaucoup développé à Compiègne, avec l'Etat Major et les quartiers du centre-ville qui en sont proches. Le nouveau quartier du Camp des Sablons compte, comme celui du Camp de Royallieu en son temps, 25 % de logements sociaux. Ceci est à mon avis une proportion raisonnable, mais il fallait bien, autrefois du temps de Jean Legendre, que Compiègne accueille les travailleurs des industries, les rapatriés, les personnes venues des campagnes dans le cadre de la révolution agricole. Ceci a conduit la ville centre à accumuler un patrimoine de logements sociaux qui reste de l'ordre de 38 % du nombre total des résidences.

Si je fais le point des travaux de rénovation, de réhabilitation de ces dernières années, outre les deux opérations déjà indiquées, cela englobe le Square du Vivier Corax, le Square Jean Moulin, le Square de l'Echarde. Une opération identique va être lancée, par une réunion publique qui se tient le 2 juillet, pour l'ensemble Les Harmoniales, à Royallieu.

Mais plus on fait d'un côté, plus les effets du vieillissement sont tangibles de l'autre côté. C'est pourquoi j'ai demandé à la Ministre du Logement, Valérie LETARD, notre voisine des Hauts-de-France, de venir faire le constat des besoins avec, je l'espère, la participation active de nos bailleurs sociaux.

Je ne ménagerai pas mes efforts pour adapter Compiègne aux besoins d'aujourd'hui, même si je suis évidemment conduit à demander de la compréhension et parfois de la patience à nos concitoyens. Recevant tous les jours des demandeurs de logements sociaux, je me mets à leur place quand ils expriment des difficultés ou des besoins. Je pense qu'ils n'auront jamais de meilleur avocat que leur maire.

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire…"
03 44 40 72 80
Vous pouvez joindre le maire au téléphone,
le lundi 21 juillet entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier
Mercredi 17 septembre à 20h
pour le quartier des Avenues, Maison de l'Europe.

Soldes!
Dates selon arrêté préfectoral
MATELAS
SOMMIERS
CONVERTIBLES
OREILLERS • COUETTES
LINGE DE LIT
Grand Litier
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI
Literie Y. Lamouche
141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

MAGASIN BÉBÉ
PUÉRICULTURE | JOUET | MODE | DÉCO
WWW.SEVIRAKIDS.COM
MADE IN FRANCE
SEVIRA KIDS
DU 25 JUIN AU 22 JUILLET
SOLDES
d'été
-50%
ENSEMBLE GIRAFE EN COTON BIO
PELUCHES ET HOCHETS
COUFFIN BÉBÉ FIBRES DE PALMIER
-40%
JUSQU'À -50%
Ki ET LA
Magni
PETIT BOUM
SASSI
difrax
7 RUE DU FOUR SAINT-JACQUES À COMPIÈGNE
LUNDI AU VENDREDI : 8H-17H 03 60 45 55 35

Intermarché SUPER
COMPIÈGNE - MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE
NOTRE OFFRE TRAITEUR
INTERMARCHÉ Fait sur place
0,99€
LA NAVETTE GARNIE
ET BEAUCOUP D'AUTRES CHOIX !
POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR
SUR COMMANDE
DÉLAI 48H

L'été est là !
à la Halle du Grenier à Sel
Place aux dégustations et aux fruits ensoleillés !
Notre terrasse vous attend !
Découvrez nos plateaux à partager
(huîtres et charcuterie)
et nos fruits d'été
(pêches, nectarines et abricots)
Horaires :
du mardi au samedi de 8h à 19h
Horaires terrasse :
vendredi et samedi de 10h à 17h
1 Place du Change
60200 Compiègne

La place Michel Woimant,
cœur du Camp des Sablons

Après sept mois de travaux, la place Michel Woimant est prête. Avec ses commerces et ses espaces végétalisés, elle sera un lieu de vie de ce nouveau quartier jouxtant la forêt.

Au début de ce mois de juillet, une fois la fontaine installée, la place Michel Woimant sera terminée. Avec ses 7200 m², elle sera un important lieu de vie animée de plusieurs commerces et services. 41 places de stationnement permettront un accès simple aux commerces et la recharge des véhicules sera possible grâce l'implantation de bornes électriques. La ligne TIC n°6 reliera la place au centre-ville, à la gare, à l'hôpital et aux zones commerciales de Jaux et Venette.

Une coulée verte de 4,8 ha sera aménagée à la fin de l'année 2025 Dans le prolongement de la place, elle assurera la transition entre la ville et la forêt et comprendra une aire de jeux de 630 m² pour enfants de 2 à 14 ans. Deux bassins permettront de récupérer les eaux de pluie.

L'inauguration officielle de la place se déroulera le vendredi 12 septembre

Michel Woimant,
un visionnaire au service du Compiégnois

Président de l'intercommunalité sous ses appellations successives de 1983 à 2004, Michel Woimant a porté de nombreux projets qui structurent notre territoire.

Le Pont-Neuf ou les dispositifs anti-inondations de l'Oise font partie des réalisations emblématiques de ses mandats.

Entré au Conseil municipal en 1977 et Conseiller général de l'Oise, Michel Woimant avait aussi joué un rôle sur le plan national en tant que membre du cabinet du Président de la République Georges Pompidou.

Michel Woimant nous a quittés en 2016.

Écoquartier de la gare

De juillet à mi-septembre :

- Les travaux se concentrent **rue de la Gare**
- **159 places de stationnement, auxquelles s'ajoutent 15 places supplémentaires sur le parking allée des Roses de Picardie** à 100 m de la gare, sont accessibles pendant cette période.
- Les **cars côté Compiègne** sont temporairement répartis sur deux emplacements :
  - Place de la Gare
  - Quai de la République ***« Gare-Bords de l'Oise »***
- Les cars côté Margny-lès-Compiègne sont répartis sur deux emplacements :
  - Rue de Noyon ***« Gare-Molière »***
  - Rue d'Amiens ***« Gare-Rue d'Amiens »***

Le parking ACARY (50 places), situé au 29 rue d'Amiens à Compiègne, propose du stationnement horaire ainsi que des abonnements. Les titulaires du PASS SNCF Hauts-de-France bénéficient de 20 % de réductions dans ce parking.

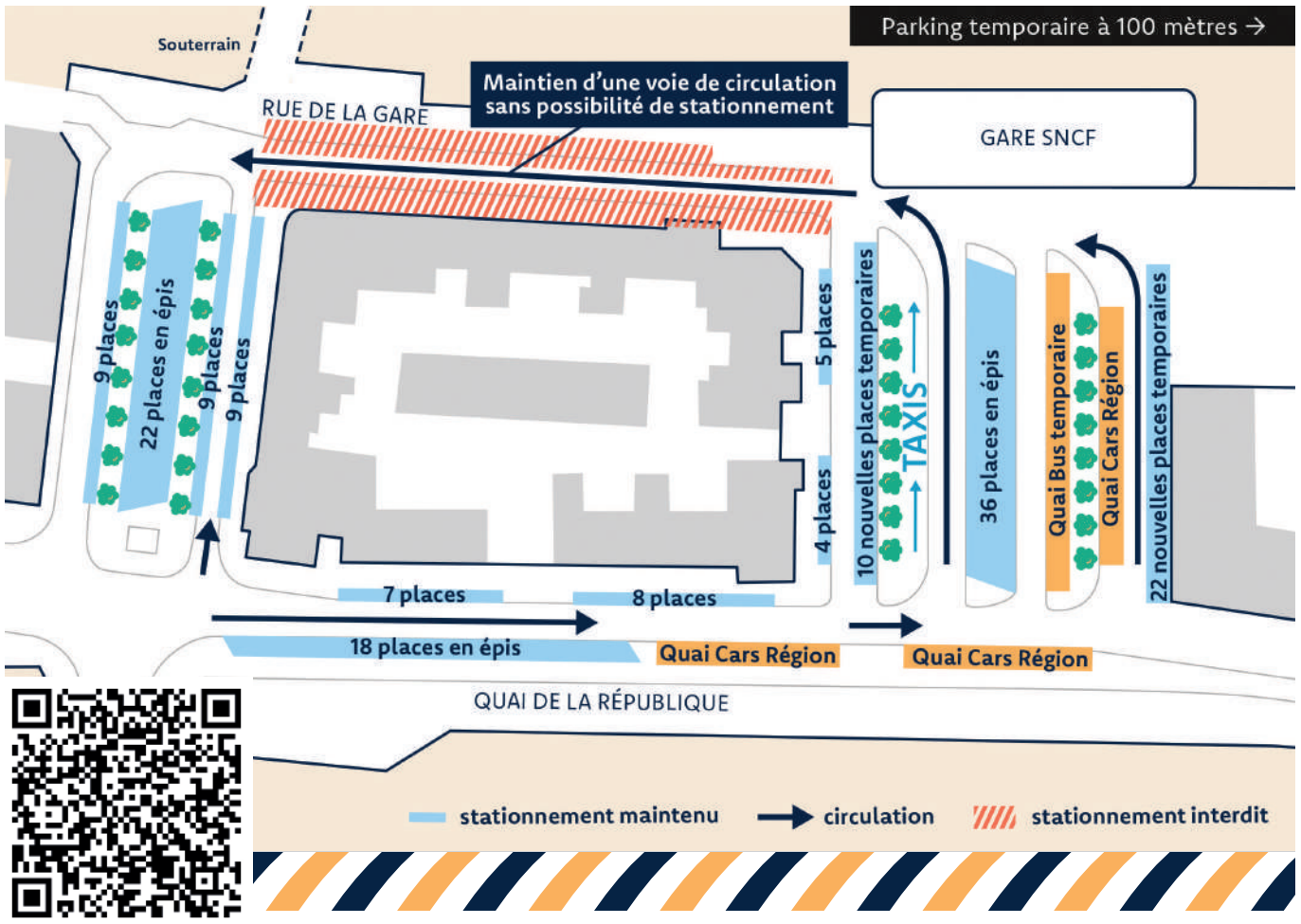

Retrouvez toutes les informations du quartier gare et les prochaines étapes des travaux.
Les informations pour les bus : oise-mobilite.fr / 0970 150 150

Travaux
Les chantiers de l'été

Période propice pour les travaux de voirie, plusieurs chantiers sont prévus pour l'été 2025.

Plan vélo

- Liaison 17, le long de la RD 1131, entre le rond-point de Mercières et le carrefour de l'Abbaye : finition des travaux.
- Liaison n°20, le long de l'Avenue du Général Weygand - entre le carrefour de Raleigh et le Boulevard Gambetta
- Liaison 17 : (entre le nouvel Intermarché et l'Hôpital) : traversée du giratoire au carrefour RD1131 et RD200 programmé mi-juillet puis travaux le long de la RD200 entre août et septembre.
- Liaison n°29, liaison entre les ronds-points Guimarães et Juchat : travaux en aout. Les travaux sur le pont au-dessus des voies ferrées se feront dans un second temps (date non connue à ce stade). La piste cyclable ne sera mise en service qu'après les travaux sur le pont.

Travaux ANRU II Quartier des Musiciens

- Travaux de finition de voirie

Travaux d'enfouissement de réseaux

- Rue A. Thierry entre la rue Jean-Hervé Carpentier et la rue Charmolue

Travaux de voirie

- Square Lafayette : Création d'un parking de 16 places.
- Cours Guynemer : Aménagement d'un escalier permettant de relier le parking du Port à charbon et le cours, à côte du monument au 5e Régiment de Dragons.

Cet été, profitez de ces activités...

Parcours acrobatique et hébergements insolites

Ouvert hors saison sur RDV
Pour les groupes adultes

Ouvert au public de Mars à Octobre
Tous les jours en juillet/août

Vivez une expérience insolite et inoubliable...

Hébergements insolites tout confort jusqu'à 6 personnes pour une nuit ou plus...

Imaginés, construits et décorés par nos soins : c'est ce qui en fait leur caractère unique.

Cœur de la Forêt
Camping de Pierrefonds

Réservation directe

Ou achat bons cadeaux

Réservation en ligne www.lecoeurdelaforet.fr ou au 06 77 83 18 50

MONTMARTRE
à Compiègne le samedi 5 Juillet

PEINTRES, PHOTOGRAPHES, CARICATURISTES, SCULPTEURS, CÉRAMISTES,
PLASTICIENS, MUSICIENS, CHANTEURS ETC...

EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS DE 15H À 18H

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

PARVIS DES MINIMES & RUE DES PÂTISSIERS

RUE NAPOLÉON & RUE DE L'ABBAYE

RUE ST-CORNEILLE (EXPO VOITURES ANCIENNES À 15H)

6 SITES D'EXPOSITION
DANS LE CENTRE-VILLE

+ DE 70 ARTISTES
EXPOSANTS LEURS OEUVRES

ANIMATIONS MUSICALES
TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

Organisé par l'association des commerçants
Compiègne - Les Vitrines de Votre Ville

ARC Agglomération de la Région de Compiègne · Ville de Compiègne · FACC

Aquarelles réalisées par Gwladys
Petit Grain des Sens

CONSEIL MUNICIPAL

Un remaniement et une entrée au conseil municipal

Alou Bagayoko est nommé adjoint au Maire.

Ruth Cloet entre au Conseil municipal.

Suite à la démission d'Oumar Ba en tant qu'Adjoint au Maire, ainsi qu'au ralliement à la majorité municipale des élus du PACTE, le Conseil municipal vient de faire l'objet d'un remaniement et d'une entrée.

Conseiller municipal délégué aux équipements sportifs de proximité, à l'intégration de la jeunesse par le sport et au quartier des Jardins, depuis 2020, **Alou Bagayoko** exerce la fonction d'adjoint au Maire à l'intégration, au respect des diversités, à la politique de la ville, aux nouvelles actions de restructuration urbaine, à la coopération décentralisée et au quartier du Clos des Roses. Alou Bagayoko est impliqué depuis de nombreuses années dans le milieu associatif, le sport et auprès de la jeunesse. Il garde ses délégations aux équipements sportifs de proximité, à l'intégration de la jeunesse par le sport.

La place vacante revient à **Ruth Cloet**, qui fait son entrée au conseil municipal. Jusqu'à ces derniers mois, boulangère avenue des Martyrs de la liberté et auparavant à Royallieu, Ruth Cloet apportera un regard concret et précieux sur les besoins des habitants en tant que déléguée au quartier des Jardins.

Par ailleurs de nouvelles délégations ont été attribuées aux élus suivants :

- **Eric de Valroger**, adjoint au Maire délégué à la sécurité publique et aux relations avec les cultes, se voit confier également la délégation à l'urbanisme et aux grands projets.
- **Nicolas Leday**, adjoint au Maire délégué aux travaux, aux bâtiments communaux et aux transports, se voit confier également la délégation au quartier de Bellicart.
- **Arielle François**, adjointe au maire déléguée à l'action culturelle, aux relations internationales et au quartier des Sablons, se voit également confier la délégation à la vie étudiante.
- **Xavier Bombard**, conseiller municipal délégué aux comités d'intérêts locaux de quartier et au quartier Saint-Lazare, se voit confier également la délégation aux affaires scolaires, à la réussite éducative et à la parentalité.
- **Pierre Vatin** est nommé conseiller municipal délégué à l'innovation et aux relations avec l'enseignement supérieur.
- **Martine Jacquel**, conseillère municipale déléguée aux relations avec les professions de santé et au quartier des Sablons, se voit confier également la délégation au quartier Capucins - Église - Saint-Germain.
- **Sylvie Messerschmitt** est nommée conseillère municipale déléguée aux comités d'intérêts locaux de quartier.
- **Solange Dumay** est nommée conseillère municipale déléguée à l'action culturelle en milieu scolaire.
- **Claudine Grehan**, conseillère municipale déléguée au commerce et à l'animation du centre-ville, devient également déléguée au quartier des Veneurs.
- **Jihade Oukadi**, conseillère municipale déléguée à l'emploi des jeunes, au centre de loisirs et au quartier Les Maréchaux et à la coopération décentralisée.

EXPOSITION

Venez écouter le Canal

Venez découvrir les poèmes, lectures inspirés par le Canal Seine-Nord Europe et les podcasts autour des métiers du Canal, réalisés à partir des témoignages des professionnels, de sept classes de collégiens et lycéens du territoire.

L'exposition met en lumière les réalisations des élèves menés au sein de projets éducatifs menés dans le cadre du partenariat entre la Société du Canal Seine-Nord Europe et l'Éducation nationale, en lien avec la Région Hauts-de-France.

Accès libre

Plus d'informations sur :
canal-seine-nord-europe.fr

Maison des projets
27 place d'Armes
Du mardi au samedi de 10h à 12h30
et de 13h30 à 17h

ÉQUIPEMENT

Un club house au stade Paul-Cosyns

C'est un projet qui était attendu depuis plusieurs années par les membres de l'Association Football Club : la construction d'un club house. Situé face au terrain d'honneur du stade Paul-Cosyns, bénévoles et dirigeants pourront y suivre les matches à domicile. Ce lieu de rassemblement et de convivialité, met à disposition des bureaux, une salle de réception ainsi qu'un espace bar et cuisine pour un total de 118 m² et d'une terrasse en bois de 40 m², réalisée par les menuisiers du service Patrimoine et bâtiment de la Ville. Il accueillera notamment les partenaires, à l'occasion des matches, les réunions du club, les goûters, l'aide aux devoirs ainsi que des formations d'éducateur. Il permettra non seulement d'améliorer les conditions d'accueil, mais aussi de renforcer les liens entre toutes les générations de passionnés.

Le chantier a été financé par la Ville et a bénéficié de subvention du Conseil départemental et de la Fédération Française de Football.

Cout total : 412 000 € TTC

Des vacances pleines *d'activ'étés !*

La plage prendra ses quartiers d'été au Parc de Bayser pour des après-midis pleines d'activités pour les plus jeunes ou de détente pour les adultes. Musées, bibliothèques et Centre de loisirs ont préparé des animations qui éveilleront la curiosité et du sport pour se défouler !

Compiègne-Plage

Parc de Bayser
Du vendredi 11 juillet au dimanche 24 août
Tous les jours de 15h à 21h

Les enfants sont sous la responsabilité des parents.
Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas autorisés à venir non-accompagnés de leurs parents.

Des activités gratuites ouvertes à tous :

- En permanence : structures gonflables, bateaux pédalos, activités sportives (boxe, volley-ball, tennis de table, fitness, zumba, football, beach,…) activités HomeBall, jeux de sable, activités artistiques et manuelles (jeux de société, atelier artistique,…).
- De façon ponctuelle : stand apiculture, ateliers musique et théâtre, lecture de contes, tournoi de tennis de table, concours de châteaux de sables, animations sportives auront lieu en lien avec les clubs sportifs compiégnois…
- Le week-end uniquement : animations musicales (scène ouverte, concert) et activités arts du cirque (clown, jongleurs, magicien, caricaturiste,…).

Les Temps forts

Vendredi 11 juillet à 18h : Inauguration de Compiègne Plage avec barbecue et concert.
Vendredi 18 juillet : Concert, ciné plein-air dans un esprit guinguette. Début des projections à la tombée de la nuit. Ouverture de 16h à 1h.
Vendredi 8 août : Barbecue, concert et ciné plein-air. Ouverture de 16h à 1h.
Mercredi 20 août : Journée autour de l'histoire de Coco Chanel.

Deux journées consacrées à l'accueil adapté

Mardi 22 juillet et jeudi 7 août de 15h30 à 18h30 :
Une structure gonflable sera réservée aux jeunes en situation de handicap et à leur famille, pour montrer que le handicap n'est pas un frein à la vie.
Animation encadrée par des personnes formées à la prise en charge de publics spécifiques.
Goûter partagé offert.
Réservations auprès de Galant et compagnies : 07 77 97 11 58

Centres de loisirs

Du lundi 7 juillet au vendredi 1er août
Du lundi 4 août au mercredi 27 août

Les inscriptions pour les centres de loisirs de cet été doivent être effectuées sur le portail famille du site internet de la Ville de Compiègne jusqu'au vendredi 11 juillet (pour le mois d'août).

Dates des campings de juillet et d'août :

- **Du 15 au 17 juillet** pour les 6-12 ans à la base de loisirs de Saint Leu ;
- **Du 15 au 18 juillet** pour les ados à la base de loisirs de Saint Leu ;
- **Du 12 au 14 août** pour tous les centres élémentaires à la Frette.

Les pique-niques :

- **Mardis et jeudis** pour tous les centres ;
- **Mercredi 16 juillet** pour les centres élémentaires ;
- **Vendredi 1er août** pour tous les centres ;
- **Mercredi 13 août** pour tous les centres élémentaires ;
- **Mercredi 27 août** pour tous les centres.

Les fêtes des centres :

- **Mercredi 30 juillet** pour tous les centres du mois de juillet au Centre de Rencontres de la Victoire
- **Mardi 26 août** pour tous les centres du mois d'août (à Robida élémentaire).

L'été des jeunes

Parc de Bayser
Du lundi 7 juillet au vendredi 22 août

Les associations sportives proposeront des initiations gratuites au sein du dispositif « Compiègne-Plage ». L'occasion de découvrir une activité et d'y prendre goût avant, peut-être, de rejoindre un club à la rentrée.

Mémorial de l'internement et de la déportation

Jeudi 7 et jeudi 21 août de 10h à 12h
Ateliers jeune public (7 à 11 ans) en lien avec l'exposition *« Conserver le Camp : les dernières acquisitions du Mémorial »*. Ces ateliers permettront de découvrir de façon ludique la vie des objets ayant appartenu aux internés et les coulisses du Mémorial. À travers des activités de fabrication et de « restauration », les enfants auront l'occasion de découvrir les histoires que racontent ces objets !

Réservation obligatoire et renseignements par mail :
servicedespublics@memorial-compiegne.fr

Conditions de réservation :
- Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.
- Toute réservation demandée moins de 24h à l'avance ne sera pas prise en compte.

Dans la limite des places disponibles

Musée Antoine Vivenel

ARCHÉOCHALLENGE (pour petits et grands)
Jeu d'observation en autonomie dans l'espace d'archéologie locale. Jeu inclus dans le billet d'entrée du musée.

Site d'Immersion Historique (SIH) « Connaître Compiègne ! »
Cet espace retrace l'histoire de Compiègne et de sa région au travers d'un certain nombre de dispositifs multimédia.
Séances à 10h, 11h, 12h et à 14h, 15h, 16h et 17h.
Durée de la séance : 50 minutes.
Séance gratuite.

Réservation obligatoire : 03 44 20 26 04
(Nombre de places limité par séance)

Vacances aux musées pour le jeune public
➜ « Les petits archi : attention chantier ! »
Visite du musée Antoine Vivenel suivie d'un atelier de construction à partir d'éléments en bois.

- Pour les enfants de 5 à 7 ans

En juillet : les 8, 15, 22, 29 de 10h à 11h
En août : les 5, 12, 19, 26 de 10h à 11h

- Pour les enfants de 8 à 12 ans

En juillet : les 8, 10, 15, 17, 22, 24, 29 et 31 de 14h à 15h30
En août : les 5, 7, 12, 19, 21, 26 et 28 de 14h à 15h30
Rendez-vous au musée Antoine Vivenel.
Tarif spécifique : 3 euros par enfant.

Sur réservation : 03 44 20 26 04

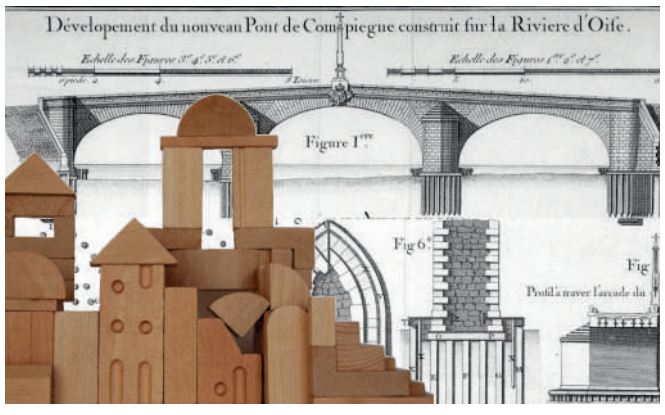

Bibliothèques

• Bibliothèque Saint-Corneille
Mercredi 2 juillet de 14h à 18h
➜ Ateliers des p'tites zoreilles */ De 4 à 10 ans*
La légende du collibri
Dans le cadre du Festival des forêts / Tarif 10 €
Billetterie : www.festivaldesforets.fr / 03 44 40 28 99

Mercredi 9 juillet de 14h à 18h
➜ Ateliers des p'tites zoreilles
Batucada Récup' */ De 4 à 10 ans*
Dans le cadre du Festival des forêts / Tarif 10 €
Billetterie : www.festivaldesforets.fr / 03 44 40 28 99

Mercredi 23 juillet de 17h à 19h
Jardin du cloître
➜ Contes au jardin - soirée pyjama
Quand la lumière est douce et que les oiseaux chantent encore, installez-vous confortablement avec oreillers et plaids pour une soirée lecture. En pyjama ou non, venez savourer des contes sous le ciel d'été, en famille, dans une ambiance douce et féerique.
Sur inscription au 03 44 23 57 57 ou dans les bibliothèques.

Samedi 19 juillet de 14h à 15h30
➜ Crée ta lettrine médiévale ! */ De 8 à 12 ans*
Viens voyager dans le temps et découvre l'art des lettrines comme au Moyen Age ! Dans cet atelier, tu pourras dessiner des lettres géantes et décorées, comme celles qu'on trouvait dans les vieux manuscrits. Avec des couleurs et des motifs inspirés de cette époque, tu donneras vie à ta propre lettre majestueuse.
Sur inscription au 03 44 23 57 57 ou dans les bibliothèques.

• Bibliothèque Jacques-Mourichon
Sur inscription au 03 44 23 57 57 et dans les bibliothèques.

Mercredi 2 juillet de 10h à 12h
➜ C'est quoi un Fablab ? */ 8 ans et +*
Par l'Atelier de Sacha.
Venez expérimenter la découpe laser et plongez dans l'univers numérique ! Débat, création de dessins et objets 2D : une immersion complète dans l'innovation et la technologie.

Mercredi 2 juillet de 14h30 à 16h
➜ Jeux vidéo */ 8 ans et +*
Séance de Jeux vidéo avec la Xbox One et la switch.

Mercredi 9 juillet de 14h30 à 16h
➜ Atelier Web BD */ 9 ans et +*
Viens créer ta BD en format numérique. Apprends à écrire des dialogues et crée les personnages de ton histoire !

Vendredi 18 juillet de 14h à 15h30
➜ Crée ta lettrine médiévale ! */ De 8 à 12 ans*

Bibliothèque Bellicart
Mardi 1er, 8, 15, 22 et 29 juillet à 20h30
Mardi 5, 12, 19 et 26 août à 20h30
➜ Belli'jeux
Jeux de société ouverts à tous organisés avec l'association *Jouons à Compiègne.*

Mercredi 16 juillet de 14h à 16h
➜ Jeux en Bib */ De 8 à 12 ans*
À la découverte des jeux de société.
Sur inscription au 03 44 23 57 57 ou dans les bibliothèques.

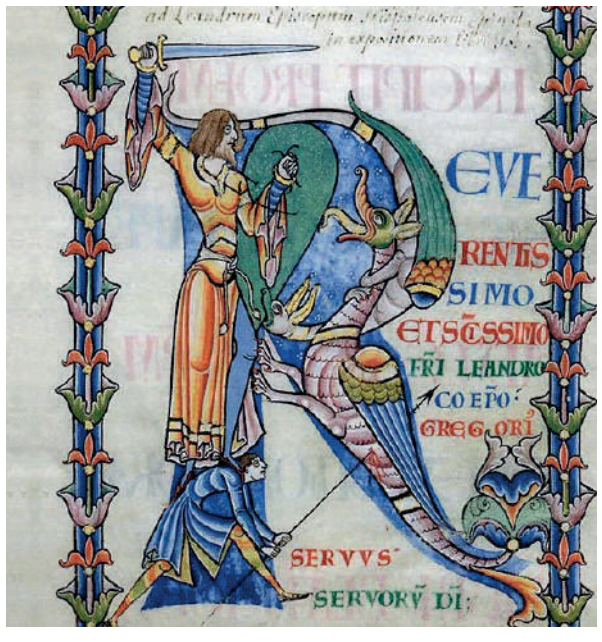

Baignade et détente à la piscine de Mercières

- **Horaires d'été**
  Horaires du 23 juin au 24 août
  Du lundi au vendredi de 9h à 13h15 et de 14h30 à 20h
  Le samedi de 9h à 13h15 et de 14h30 à 18h
  Le dimanche de 9h à 13h15

  Le Tarif Pass été jeune pour les enfants de 4 à 15 ans est à 2€ durant les mois de juillet et d'août.
  Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte majeur.

- **Des baptêmes de plongée gratuits sont proposés par le club de Plongée de Compiègne, les samedis matin de 10h à 13h en juillet et d'août. Les enfants à partir de 8 ans peuvent participer au baptême de plongée si la fiche d'autorisation parentale a été dument remplie.**
  Fermetures de la piscine : Lundi 14 juillet et vendredi 15 août.
  Du lundi 25 août au dimanche 7 septembre inclus pour entretien annuel.

- **Patinoire est actuellement en fermeture estivale.**
  Réouverture prévue le mardi 16 septembre.

Sports équestres

Au mois de juillet et août, le stade équestre du Grand Parc accueillera deux compétitions de saut d'obstacles et une étape du circuit régional d'attelage. Des spectacles sportifs qui illumineront les belles journées d'été.

- **Du vendredi 11 au dimanche 13 juillet**
  Concours de saut d'obstacles amateurs et professionnels
- **Mardi 5 et mercredi 6 août**
  Concours jeunes chevaux
- **Samedi 30 et dimanche 31 août**
  Concours d'attelage

my Major Dom

VOTRE AIDE À DOMICILE ÉTOILÉE

Chez My Major Dom, nous nous distinguons par nos prestations de qualité. Parce que nous vous devons le meilleur, nous vous garantissons :

- Une seule et **même auxiliaire de vie**
- **Un conseiller dédié** pour un suivi personnalisé
- Des **horaires choisis et fixes**

TARIFICATION À L'HEURE | **FORFAIT 24H/24** | **FORFAIT JOURNÉE** | **FORFAIT NUIT**

AIDE À L'AUTONOMIE
- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette
- Présence de nuit.

AIDE MÉNAGÈRE
- Entretien du logement
- Entretien du linge.

AIDE AU REPAS
- Courses
- Préparation des repas
- Surveillance et assistance lors de la prise des repas
- Suivi des régimes indiqués.

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE
- Gestion du courrier
- Classement de documents
- Démarches administratives.

ACCOMPAGNEMENTS
- Accompagnements aux courses
- Promenades
- Sorties culturelles.

Contactez votre conseiller My Major Dom :

03 44 09 99 19

compiegne@my-major-dom.fr

29, Place du Change - 60200 COMPIÈGNE

Services à la personne | Agrément 50 % réduction fiscale (ou crédit d'impôt) | 2021 | Charte nationale qualité SERVICES À LA PERSONNE

twoday

Depuis 25 ans

Votre agence de rencontres sérieuses

Contactez
Béatrice Verdet

Expérience, écoute attentive

Plus sérieux, plus humain qu'un site

- Rencontres sérieuses sécurisées
- Mises en relation de qualité, par affinités
- Accompagnement personnalisé

Ne restez plus seul(e)...

Un simple appel peut tout changer

06 67 03 98 00

BEAUVAIS - 1 rue du Pont de Paris
COMPIEGNE - 31, rue de Paris
AMIENS - 72 rue des Jacobins

Consultez notre site twoday-oise.fr

À COMPIÈGNE

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À 350 M* DE LA FORÊT

EUROPEAN HOMES

L'immobilier au prix juste

EN 2025
PRÊT À 0%(1)

POUR ACHETER VOTRE APPARTEMENT !

APPARTEMENT-JARDIN
2 PIÈCES
À PARTIR DE
630,50 €
/MOIS (2)

TVA 5,5% (3)

europeanhomes.fr

01 87 49 00 01

(1) Le Prêt à Taux 0% 2025 est un prêt réglementé qui vous permet, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'établissement bancaire, de financer l'acquisition de votre première résidence principale. Cela peut concerner l'achat : d'un appartement neuf, d'une maison neuve et d'un logement ancien avec travaux. Le Prêt à Taux 0% est accessible sur tout le territoire français, sous certaines conditions. Le Prêt à Taux 0% est soumis à des conditions de ressources et est destiné aux personnes physiques souhaitant devenir propriétaires de leur première résidence principale, à condition de ne pas avoir été propriétaire de leur résidence principale durant les 2 années précédant la demande de prêt. Le montant et la durée du Prêt à Taux 0% dépendent de la zone géographique du bien et de la composition du foyer. Les ressources de l'acquéreur sont également prises en compte pour déterminer la durée du remboursement. Ce dispositif est valable sous réserve de la publication du décret d'application de la loi de finances 2025. Source : Legifrance.gouv.fr. **(2)** Lot n° A207 de la résidence « CARRE MANSART » à COMPIEGNE. Sous réserve de conclusion d'un contrat de réservation pour l'acquisition de sa 1ère résidence principale entre le 04/06/2025 et le 13/07/2025 et réitération de la vente dans les délais stipulés au contrat de réservation et sous réserve d'obtention des prêts aux conditions suivantes. Cette simulation est communiquée à titre informatif ; elle est établie sur la base de taux moyens du marché constatés au 02/05/2025 pour diverses situations comparables. Cette simulation est également réalisée sur la base des informations communiquées pour la loi de finance 2025. Cette présentation indicative ne constitue en aucun cas une offre commerciale de financement et n'a aucune valeur contractuelle. Exemple de financement établi par La Centrale de Financement pour EUROPEAN HOMES, pour l'acquisition d'une résidence principale d'un montant de 145 063 € TTC (hors frais) prix en TVA à 5,5% sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur – plafonds de ressources du réservataire à respecter) avec un apport personnel de 1 878€ (frais de notaire et frais de garantie inclus). L'opération est réalisée en zone B1, par Couple sans enfant dont le revenu fiscal de référence N-2 est de 21000 €, susceptible de bénéficier d'un PTZ sous réserve du respect des articles L.31-10-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation et R.31-10-1 et suivants du CCH relatif aux conditions d'application du PTZ. Cet achat est réalisé au moyen de 2 prêts : - d'une part grâce à un prêt à Taux zéro d'un montant de 72 532 € d'une durée de 25 ans : prêt amortissable à taux fixe. Mensualités (hors assurance) de 0 € pendant 10 ans, puis 402.95 € pendant 15 ans. TAEG annuel (assurance comprise) 0,52%. Coût total 6680.18 € (cotisation d'assurance uniquement). La cotisation d'assurance est de 0,30 % l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100%. - d'autre part grâce à un prêt principal d'un montant de 77 468 € d'une durée de 25 ans : prêt amortissable à taux fixe pendant toute la durée du contrat. Mensualités (hors assurance) de 593 € pendant 10ans, puis 190.05 € pendant 15 ans. TAEG 4.67%. Coût total 33 709 € (intérêts et assurance compris). La cotisation d'assurance est de 0,30 % l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100%. L'assurance est une assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail pour un emprunteur âgé de moins de 35 ans à la date de l'offre. La mensualité globale lissée sera de 630.50 € pendant 25 ans. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées (article L.312-5 du code de la consommation). Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Simulations faites sans tenir compte d'éventuels frais de dossiers bancaires. La Centrale de Financement, courtier en Opérations de Banque, SAS au capital de 908.000€ dont le siège social est situé au 14 Rue Gerty Archimède – 75012 PARIS – RCS PARIS 791400005 – N° Gestion 2013 B03986 – APE 6492Z – Immatriculation ORIAS N°13002170 – RCPIOB 8079845 – RCPIA 835716 – La liste de tous les établissements de crédits partenaires de La Centrale de Financement est disponible sur www.lacentraledefinancement.fr. Les prix indiqués, la description des biens et les typographies sont fournis à titre indicatif, et peuvent être modifiés, sans préavis, en cas d'erreur matérielle. En cas de divergence entre le prix affiché et le prix annoncé en espace de vente, le prix en espace de vente prévaudra. Dans la limite des stocks disponibles. **(3)** Sous conditions l'éligibilité de la zone ANRU. TVA à taux réduit sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter). Les prix sont exprimés en TVA 5,5% inclus. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, les prix seront soumis au taux de TVA à 20%. Renseignements et conditions disponibles en espace de vente. EUROPEAN HOMES, SAS, au capital de 23 430 100 €, SIREN 784818122- RCS de Paris 335324307, siège social, 10-12 place Vendôme à Paris (75001). Illustrations, données et plans non contractuels. Perspectiviste : VERTEX. 05/2025.

Informer sur les capacités incroyables du chien

Créée en 2012, l'association Galants et Cie a pour but de faire connaître les aptitudes du chien pour améliorer la vie des personnes ayant besoin d'assistance. Au-delà, elle contribue à la connaissance des possibilités offertes par son flair, permettant à des acteurs divers de tester le chien dans de nombreux domaines d'application, ou son rôle de facilitateur dans la sociabilité.

Peu reconnue en France il y a encore quelques années, par rapport à d'autres pays, l'utilisation du chien, qu'il soit d'assistance et formé à un rôle particulier, ou simplement de médiation c'est-à-dire que seule sa présence apporte de l'apaisement aux personnes qui en ont besoin, gagne sa place dans de nombreux domaines, parfois inattendus. Cette évolution est en partie due à un important travail d'information et de démonstration, à l'image de celui que mène Galants et Cie.

Animée par Marie-France Prin, cette association est en contact avec une centaine de maîtres et leurs chiens. *« Nous proposons de mettre en relation des personnes qui ont besoin d'une assistance avec des maîtres de chiens formés. Mais nous intervenons aussi auprès des administrations diverses, des professionnels de santé, des EHPAD pour informer sur les capacités incroyables et souvent méconnues du chien ».*

Au-delà de l'assistance, quelques chiens de médiation sont également utilisés notamment au sein des différents établissements sous la tutelle du ministère de la justice. Leurs actions sont multiples et permettent avant tout d'apaiser les relations humaines et de réduire l'anxiété des adultes ou des enfants au cours des rendez-vous judiciaires : interrogatoires, auditions, audiences. Au détour d'un couloir dans un tribunal, il est parfois possible de croiser un chien de médiation au travail. De même, le chien *Reusty* visite régulièrement les pensionnaires de la résidente Tiers temps à Compiègne, provoquant ainsi une véritable animation, un sujet de conversation et apportant de la gaité aux résidents.

« Le chien dispose de capacités insoupçonnées » poursuit Marie-France Prin : *« des chiens écouteurs peuvent assister leur maître déficient auditif et le prévenir par un signal codifié lors du déclenchement de certains bruits comme un téléphone par exemple. D'autres sont formés pour mettre en sécurité leur maître sur le point de déclencher une crise d'épilepsie, certains encore peuvent sentir le manque d'insuline chez une personne diabétique ».*

L'association Galants et Cie a également été invitée à une présentation des recherches de l'Institut Curie concernant le dépistage du cancer du sein par le flair du chien. Elle a pour projet d'organiser une conférence sur les « chiens de filage » capables de dépister certaines maladies.

Activité de médiation animale avec *Sherlock* et Juliette Luce à l'occasion des Olympiades intergénérationnelles.

Chiens d'assistances

- Les chiens d'assistance sont autorisés à entrer dans tous les lieux publics, commerces, transports et taxis
- La formation d'un chien d'assistance coûte entre 8 000 et 20 000 €
- Si vous avez envie de caresser un chien d'assistance, il faut toujours demander à son maître son accord

Contact :
Galants et Cie - 07 77 97 11 58
galantetcompagnies@laposte.net

Les Maisons de Port Plaisance

Programme en BRS - Rue de L'Estacade à Compiègne

Achetez votre maison T3 ou T4 à un prix très attractif dans un quartier privilégié

A partir de 219 000 €

Appartements T3 à partir de 160 000 € avec balcon et 2 Parkings

06 12 13 40 72
christel.lefort@clesence.fr

BRS : Bail Réel Solidaire

www.clesence.fr
4 Avenue Archimède 02100 Saint-Quentin

Clésence AL
Groupe ActionLogement

---

l'aide à domicile
ADHAP

Bianca
Auxiliaire de vie
depuis 2013

Recrute et forme

DES AUXILIAIRES DE VIE

avec ou sans expérience
avec ou sans moyens de transport

POUR CANDIDATER, CONTACTEZ-NOUS

03 44 36 72 96

adhap60a@adhap.fr | adhap.fr/recrute

LE BONHEUR A UNE ADRESSE*

À PARTIR DE 1 328 €

RÉSIDENCE SERVICES SÉNIORS

- APPARTEMENTS
- RESTAURANT
- SALON DE THÉ
- SERVICES À DOMICILE
- ATELIER ARTISTIQUE
- CINÉMA
- PISCINE/JACUZZI
- ESPACE BEAUTÉ
- ESPACE SPORTS & BIEN-ÊTRE
- ASSISTANCE SANTÉ & SÉCURITÉ

VENEZ VISITER !

VENEZ VISITER NOS APPARTEMENTS DU T1 AU T3

03 75 24 11 00

***3 AV. DU 25EME RGT. DU GÉNIE DE L'AIR - COMPIÈGNE**

ACCUEIL.COMPIEGNE@RESIDENCES-MONTANA.COM - RESIDENCES-MONTANA.COM

ROC • ECLERC
LÀ, POUR VOUS

Vos 2 agences de Compiègne vous accueillent du lundi au samedi

8 Chemin d'Armancourt
à côté du parking
visiteur de l'hôpital
03 44 200 800

18 rue du Fonds Pernant
03 44 41 58 78
roc-eclerc.com

PERMANENCE
24h/24 - 7j/7
DEVIS GRATUIT

POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
CONTRAT OBSÈQUES

FUNECAP EST - SAS au capital de 300 000 € - 8 rue Nicolas de Condorcet 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
RCS DIJON 388 796 526 - N° habilitation 23-60-0170 - N° Orias 07 037 898 - Crédit photo: Getty Images.

MAJORITÉ

Après l'Alliance, tous au travail pour Compiègne

Depuis l'annonce de l'Alliance pour l'Avenir de Compiègne par Philippe MARINI et Daniel LECA, une nouvelle étape s'est ouverte dans notre engagement municipal. L'entrée des élus du groupe Pacte au sein de la majorité marque une évolution naturelle de notre parcours : celui d'une équipe toujours active sur le terrain, désormais dotée de moyens accrus pour agir au service des Compiégnoises et des Compiégnois.

Cette nouvelle configuration permet une participation plus opérationnelle à la vie municipale. Nous siégeons désormais aux réunions de la majorité, participons aux échanges stratégiques et renforçons notre action dans les CILQ, instances clés du lien entre les habitants et leur ville. Notre capacité à saisir le Maire et les services pour relayer vos nombreuses sollicitations s'en trouve renforcée.

Depuis le début du mandat, notre groupe a porté une vision faite de proximité, de responsabilité et d'innovation, convaincu qu'on ne doit jamais opposer passé et avenir. Tout au long du mandat, nombre de nos priorités ont trouvé un écho concret, et c'est ce qui a justifié la création de l'Alliance. Qu'il s'agisse du plan vélo, de la transparence budgétaire avec un plan pluriannuel d'investissement, de la rénovation énergétique des bâtiments, du verdissement de notre ville, de la Maison des Parents, des cantines facturées selon le quotient familial pour plus de justice, ou encore de la création d'un pôle de cuisines centrales pour une alimentation de qualité : ces avancées traduisent notre ligne d'action.

C'est dans cet esprit que nous allons accroître notre contribution. Sylvie MESSERSCHMITT va co-animer la démocratie participative, notamment à travers les travaux des CILQ, tandis que Solange DUMAY agira pour renforcer la place de la culture dans les écoles.

Avec mes collègues Daniel LECA, Anne KOERBER, Sylvie MESSERSCHMITT, Solange DUMAY et Serdar KAYA, nous restons pleinement mobilisés. En nouant cette Alliance entre Philippe MARINI et Daniel LECA, nous n'avons qu'un seul objectif : construire, ensemble, l'avenir de Compiègne, en ayant à cœur les attentes et les intérêts des Compiégnois !

Emmanuelle BOUR
Conseillère municipale

Des équipements sportifs pour tous les publics

Au cours des derniers mois, la Ville de Compiègne a poursuivi sa politique d'investissement et de rénovation des équipements sportifs qu'elle avait amorcée avant PARIS 2024.

C'est le cas notamment pour les équipements à destination des publics « auto-organisés » qui jouent un rôle social. Le plus attendu d'entre eux est sans doute le **skatepark** situé cours Guynemer. L'ancien skatepark composé de modules en inox a été remplacé par des aménagements en béton coulé in situ. Il reprend des éléments de mobilier urbain (trottoir, banc) mais également des éléments de courbe. Le projet résulte d'échanges entre une société spécialisée dans la construction de skatepark et de représentants d'utilisateurs locaux qui ont permis la réalisation d'un site de grande qualité, intégré dans son environnement et accessible aux débutants.

Le city-stade dit du square de la Peupleraie, a été installé en début d'année 2025 dans l'optique de remplacer **le city-stade Pompidou** devenu vétuste et dangereux. Ce city-stade de dernière génération est équipé pour une pratique libre du football. Un panneau pour la pratique du basket 3x3 a été également installé à proximité. Deux autres city-stades seront prochainement concernés par des rénovations : ceux de **Bellicart et du Vivier Corax.**

Par ailleurs, **le Gymnase Pompidou** bénéficie d'importants travaux de rénovation thermique et énergétique. Le Stade Compiégnois Basket-Ball, le collège André-Malraux et les écoles primaires à proximité utilisent ce gymnase datant des années 1970. Les travaux consistent à reprendre l'ensemble de l'isolation du bâtiment, d'installer des panneaux photovoltaïques, de recréer un club-house et des locaux associatifs et de rénover l'ensemble des vestiaires.

Enfin, la rénovation du **Complexe Piscine- Patinoire**, portée par l'ARC, sera un grand chantier. Les travaux débuteront au premier semestre 2027 et rendra cet équipement plus attractif et plus efficace d'un point de vue énergétique. Ce projet s'accompagne du transfert de la Ville de Compiègne à l'Agglomération de la Région de Compiègne du Complexe construit à la fin des années 80.

Christian TELLIER
Adjoint au Maire délégué aux sports et aux relations avec les associations sportives

À ceux qui ne demandent rien ...

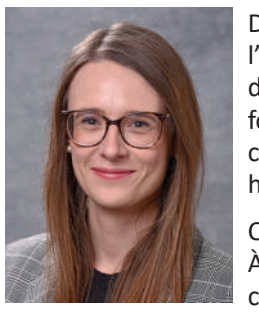

Dans le tumulte des débats et l'ère de l'autopromotion, il existe une France discrète, faite de ceux qui, sans bruit, font fonctionner le quotidien. Ils ne cherchent ni la reconnaissance ni les honneurs. Ils agissent, simplement.

Ce sont les agents du service public. À Compiègne comme ailleurs, ils accueillent, réparent, nettoient, soignent, accompagnent. Ils n'attendent pas la reconnaissance. Ils font. Et sans eux, rien ne tiendrait.

Ils ont cette volonté de bien faire, ce sens du devoir chevillé au corps. Une rigueur silencieuse, une fidélité inébranlable à leur mission.

Durant mon mandat, j'ai eu le privilège de les voir à l'œuvre. Leur travail, souvent invisible, est pourtant fondamental. Ce qu'ils accomplissent mérite bien plus que des chiffres dans un rapport. Ils méritent notre regard, notre considération. Et parfois, tout simplement, **un mot : merci**.

Parmi eux, il y a une femme que je connais bien. Une directrice de crèche à Compiègne, qui consacre sa vie aux tout-petits depuis plus de 35 ans. Cette année, elle recevra la médaille du travail. Elle n'en dira rien. Elle préférera parler des enfants, de ses collègues, de son équipe. Mais moi, je peux le dire : son engagement est exemplaire. Sa manière de faire, sans bruit mais avec exigence, m'a transmis **le goût du travail juste et du soin apporté aux autres.**

Alors je profite de cette tribune pour lui dire, simplement, avec tout mon cœur : **merci, maman**.

Et je sais que, comme moi, chacun d'entre nous connaît quelqu'un comme elle. Un proche, un voisin, un collègue, un ami. Quelqu'un qui, dans l'ombre, fait tenir le quotidien. Quelqu'un qui mérite d'être vu, entendu, reconnu.

Alors, en cette fin de mandat, je veux dire merci. Merci aux agents de la ville, aux professionnels de l'ombre, à ceux qui agissent sans bruit.

Et j'invite chacun à faire un geste simple : dire merci.
C'est peu. Mais c'est beaucoup.
Avec respect. Avec émotion. Avec gratitude.

Sidonie GRAND
Conseillère municipale
déléguée aux actions touristiques

LA SEULE ALTERNATIVE

Le système Marini a perdu le sens des réalités !

C'est encore la Justice qui a dû faire entendre raison à Philippe Marini. 9e défaite en 4 ans !
Enfin un espace décent pour m'exprimer. Le respect de l'expression des voies différentes est un droit fondamental. La mairie de Compiègne n'est pas un royaume.

Des logements sur le stade Petitpoisson ? C'est non !
M. Marini envisage, dans une modification du PLUiH qu'il a votée le 22 mai, la construction de logements sur le stade Petitpoisson devant les courts de tennis couverts. C'est le symbole d'une boulimie foncière et d'une absence totale de vision. Pire, alors qu'il dit y être opposé lors du débat à l'agglomération puis dans un courrier aux habitants, il annonce « quelques villas » dans le Courrier picard ! On marche sur la tête !

Se faire rembourser un repas à Paris à 123 € ? C'est non !
M. Marini a demandé au Conseil de lui rembourser 123€ pour un déjeuner alors qu'il bénéficie d'une salle à manger, allègrement utilisée, à la mairie et d'une indemnité d'élu de 110 000 € par an. Le plus ahurissant c'est que dans le même temps, il augmente les tarifs des cantines scolaires de 2% et rit au nez de ceux qui s'y opposent.

Un musée de la figurine à 4 Millions d'euros HT ? Est-ce raisonnable ? (Voir l'*Arc info* du mois)
Cette déconnexion de la réalité et des vraies attentes des Compiégnois est le symbole d'**un système à bout de souffle qui a perdu la boussole de l'intérêt général** et souhaite simplement survivre. Compiègne doit en sortir !

Etienne DIOT
www.etiennediot.fr - 06 81 62 66 10 - etienne.diot@mairie-compiegne.fr

RASSEMBLEMENT POUR COMPIÈGNE

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

INFORMATION

Canicule : le CCAS peut veiller sur vous

Les personnes fragiles peuvent bénéficier d'une veille renforcée durant l'été, à condition de se faire recenser auprès du Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Compiègne tient un registre nominatif recensant les personnes fragiles et isolées afin de leur faire bénéficier, en cas de risques exceptionnels, d'une veille bienveillante.

Ainsi, en cas de très fortes chaleurs pendant plusieurs jours, le CCAS prend directement contact avec les personnes recensées.

La demande d'inscription est réalisée par la personne concernée, par son représentant légal, ou par un tiers soit directement au CCAS, soit par téléphone au 03 44 40 72 35, ou par mail : **contact.ccas@mairie-compiegne.fr** ou directement en ligne sur le site : **www.compiegne.fr** > démarches en ligne > action sociale > registre des personnes vulnérables.

Les informations à communiquer sont :
- Nom et prénom de la personne ainsi que sa date de naissance,
- Les coordonnées : adresse, téléphone,
- La personne à contacter en cas d'urgence,
- Les coordonnées du service intervenant à domicile,
- Le nom et la qualité de la personne qui a effectué la demande d'inscription

Du 1er juin au 31 août, la cellule de veille est renforcée

Les personnes peuvent également téléphoner au 03 44 40 72 35 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h pour signaler leur état de santé ou des symptômes inhabituels. En plus de rappeler quelques gestes utiles pour lutter contre les fortes températures, l'équipe du CCAS s'assurera que les personnes ne manquent pas d'eau, de médicaments,...

Qu'est-ce que la canicule ?

Pour le département de l'Oise, la vigilance canicule s'exerce lorsque la température est **égale ou supérieure à 34° le jour et 18° la nuit,** pendant au moins 3 jours.

Quelques conseils en période de fortes chaleurs :

- **Boire 1,5 litre d'eau par jour et ne pas consommer d'alcool.**
- **Manger normalement (fruits, légumes, soupe fraîche...)**
- **Mouiller sa peau plusieurs fois par jour**
- **Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée, soit de 12 h à 16h**
- **Éviter les efforts (travaux difficiles, activités sportives)**
- **Chercher des endroits frais ou climatisés**
- **Conserver le frais dans les logements en fermant volets et fenêtres le jour et en ouvrant la nuit**
- **Donner et prendre des nouvelles de ses proches**
- **Appeler le 15 en cas de signaux d'alerte (crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre, vertiges, nausées, propos incohérents,...)**

SÉCURITÉ

En vacances, la police veille sur votre domicile

En cas d'absence prolongée cet été, il est possible de demander une surveillance accrue de son domicile auprès des forces de l'ordre.

Le dispositif mis en place par la Police nationale et la Police municipale dans le cadre de l'opération **Tranquillité Vacances** fonctionne toute l'année mais c'est surtout durant la période estivale que les Compiégnois sollicitent ce service entièrement gratuit.

Des patrouilles sont effectuées régulièrement au domicile des particuliers, à des horaires aléatoires. Elles permettent de vérifier que portes et fenêtres sont bien fermées ou qu'elles n'ont pas été forcées. La présence des agents de police est très dissuasive pour les éventuels cambrioleurs et en cas d'anomalie, les bénéficiaires du dispositif ou une personne de confiance sont prévenus afin de pouvoir réagir au plus vite.

Comment bénéficier du dispositif ?

Avant le départ, il suffit de se présenter à l'accueil de la Police municipale ou du Commissariat de Police pour indiquer ses coordonnées, ses dates d'absence, indiquer la présence d'une alarme et préciser si un voisin vient ouvrir les volets, retirer le courrier de la boîte aux lettres,...

→ **Police municipale**
2 Place de la Croix Blanche, du lundi au samedi de 8h à 4h. Le dimanche de 14h à 19h, tél. 03 44 36 36 00

→ **Commissariat de Police,**
41 rue Saint-Germain,
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h, tél. 03 44 36 37 37

Quelques précautions avant de partir !

→ **Fermez les volets et fenêtres, les accès aux garages, caves, lucarnes et soupiraux**
→ **Ne pas mettre les clefs sous le paillasson et éviter de garder des objets de valeur, bijoux ou argent au domicile**
→ **Ne rien laisser dans le jardin qui puisse servir d'outil pour pénétrer par effraction**
→ **Ne pas mettre de message sur votre répondeur ni sur les réseaux sociaux indiquant les dates de votre absence. Ne pas indiquer l'adresse de son domicile sur sa valise si l'on prend l'avion**
→ **Etre solidaires entre voisins et s'intéresser aux allées et venues dans le quartier**

ÉLECTIONS

Inscriptions sur les listes électorales

Vous venez d'emménager, vous avez changé d'adresse, vous avez eu ou allez avoir 18 ans, vous avez résidé à l'étranger et étiez inscrit sur les listes consulaires... et vous souhaitez voter aux prochaines élections municipales : assurez-vous que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales !

L'inscription électorale est une démarche volontaire et personnelle de l'électeur.

Si vous souhaitez voter aux prochaines élections municipales, **qui auront lieu en mars 2026**, vérifiez dans un premier temps si vous êtes bien inscrits sur les listes électorales :
- sur le téléservice « Interroger sa situation électorale » : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE,
- ou en appelant le service élections de la Ville de Compiègne au 03 44 40 72 86 ou 72 28 ou 72 29.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous avez jusqu'au 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin pour le faire. Date du scrutin non connue à ce jour.

Inscrivez-vous soit :
→ **sur le téléservice** « demande d'inscription sur les listes électorales » https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
→ **en mairie** muni de votre pièce d'identité et sa copie, d'un justificatif de domicile à votre nom -non manuscrit- de moins de 3 mois (pas de facture de portable) aux horaires d'ouverture.
→ **par courrier** en envoyant le formulaire complété à télécharger sur le site de Compiègne (https://www.agglo-compiegne.fr/inscription-sur-les-listes-electorales), la copie de votre pièce d'identité et la copie de votre justificatif de domicile à votre nom -non manuscrit- de moins de 3 mois (pas de facture de mobile).

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le service élections (lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, jeudi de 13h30 à 17h, samedi de 8h30 à 12h) :
03 44 40 72 86 ou 72 28 ou 72 29, et par mail : elections@mairie-compiegne.fr

BIODIVERSITÉ

La Ville fait son miel de la biodiversité

Protection des pollinisateurs, installation de ruches, distribution de graines mellifères, désimperméabilisation des cours d'écoles… Compiègne s'engage concrètement pour la biodiversité.

Au printemps, les abeilles forment des essaims qui peuvent, selon leur emplacement, s'avérer gênants. Depuis 2021, la Ville de Compiègne s'est dotée d'un service spécifique de récupération, des essaims, qui sont ensuite transférés dans une des 65 ruches municipales installées dans les parcs ou les giratoires. Cette mission est assurée par un agent de la Police Municipale spécialement formé, permettant ainsi de protéger ces pollinisateurs essentiels à la biodiversité.

La Ville intervient également face à la menace grandissante du frelon asiatique, prédateur des abeilles. En 2024, 68 nids ont été éliminés grâce à l'action du service municipal, une intervention gratuite au domicile des particuliers, comme sur la voie publique.

Tous ces efforts ont été salués, par l'attribution du Label APIcité « 3 abeilles – Démarche exemplaire » en 2024, soit la plus haute distinction délivrée par l'Union Nationale de l'Apiculture Française et la remise du prix Territoria Eco Maires Argent en 2021 pour le service de récupération des essaims.

Pour signaler un essaim ou un nid de frelons : Police Municipale : 03 44 36 36 00 / 06 85 37 93 50

Des travailleuses essentielles

Les abeilles jouent un rôle central dans l'équilibre des écosystèmes. Sans elles, la plupart des fruits, légumes et cultures disparaitraient peu à peu de nos champs et de nos assiettes. Leur travail ne se limite pas à la production de miel ; la pollinisation qu'elles assurent aide la plupart des plantes à se reproduire.

MÉTIER

Devenir pompier volontaire : une passion et un engagement citoyen

En France, plus de deux cents mille femmes et hommes proposent leur engagement au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études, en étant sapeur-pompier volontaire. Devenir sapeur-pompier volontaire, et pourquoi pas vous ?

Le Centre de secours de Compiègne compte 58 pompiers professionnels et 65 pompiers volontaires. Qu'ils soient professionnels ou volontaires, ces pompiers exercent les mêmes responsabilités et les mêmes missions. Les volontaires doivent proposer au minimum l'équivalent de 48h de garde pour un mois.

Pour devenir pompier volontaire, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir 17 ans et 6 mois au minimum
- Résider en France
- Jouir de ses droits civiques et justifier l'absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions d'aptitudes médicales et physiques

Toutefois, afin d'ouvrir plus largement l'activité de sapeur-pompier volontaire et d'assurer des effectifs disponibles, de jour comme de nuit, le service d'incendie et de secours de l'Oise ouvre dorénavant, par **l'engagement différencié**, la possibilité aux nouveaux candidats de choisir d'exercer la mission Service Soins d'Urgence à la Personne uniquement, ce qui exclut le secours routier et la lutte contre les incendies.

L'engagement différencié permet à des volontaire qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas suivre le cursus complet, de s'engager dans une voie centrée exclusivement sur le secours à personnes, qui représente 82% des interventions dans le département. Cette possibilité renforce l'efficacité des équipes en intervention tout en laissant à chacun la possibilité d'évoluer à son rythme.

La formation initiale pour le volontariat toutes missions représente 27 jours sur 3 ans au maximum, pour l'engagement différencié SSUAP elle est de 11 jours. L'évolution d'un engagement SSUAP vers un engagement toutes missions est possible en fonction des conditions d'aptitude de physiques.

Pour postuler : www.sdis60.fr/recrutement-spv

1ère classe
Vincent Petit,
sapeur-pompier volontaire au Centre de secours de Compiègne

« S'engager en tant que volontaire est un moyen concret d'aider les autres et de faire partie d'une équipe unie autour de valeurs : la solidarité, le courage et le dévouement. Ce volontariat m'a appris la rigueur et la discipline mais aussi de tisser un lien unique avec la population. Chaque intervention, chaque geste met quelqu'un un peu plus en sécurité ».

NOUVEAUX COMMERCES

Mère et fille, 13B rue des Bonnetiers.
Café-concept : salon de thé et atelier créatif.

KFC, place du Marché aux herbes.
Restauration rapide.

Pourquoi les haies ne sont pas encore taillées ?

Du 15 mars au 31 juillet, il est déconseillé de tailler les haies pour les particuliers et les jardiniers de la Ville appliquent cette recommandation de l'Office Français de la Biodiversité. Les oiseaux, comme le merle ou le rouge-gorge, nichent dans les haies des jardins, et ces dates correspondent à leur période de nidification.

Les haies jouent un rôle essentiel. Elles constituent un habitat précieux pour de nombreuses espèces animales et jouent un rôle clé dans la préservation de la biodiversité. Elles contribuent à réduire l'érosion des sols. Situées le long d'un cours d'eau, elles agissent comme des filtres naturels, empêchant les polluants de se déverser dans les rivières.

BRÈVES

Maison des parents
Retrouvez toute l'actualité de la Maison des Parents sur : www.agglo-compiegne.fr

Collectes de sang
Prochaines collectes :
→ Mercredi 9 juillet de 14h à 19h
→ Samedi 26 juillet de 8h30 à 12h30
→ Mercredi 13 août de 14h à 19h
→ Samedi 23 août de 8h30 à 12h30

Salle annexe de l'Hôtel de ville
rue de la surveillance
Renseignements au 06 13 22 56 46
ou piet.donsang@gmail.com

Service de garde des chirurgiens-dentistes
Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

Pharmacies de garde : 3237

SMUR : 15

Police Municipale : 03 44 36 36 00
Du lundi au samedi de 8h à 4h du matin
et le dimanche de 14h à 19h.

Zones piétonnes : vélos et trottinettes, pied à terre obligatoire !

Depuis le 1er juin 2025, un arrêté municipal oblige de descendre de son vélo ou de sa trottinette dans les rues piétonnes de Compiègne, tous les jours de 9h à 22h. Une mesure simple pour garantir la sécurité des piétons et un meilleur partage de l'espace public.

Rues concernées :
- Place de l'Hôtel de Ville ;
- Rue des Pâtissiers,
- Rue de l'Étoile (selon le régime de piétonnisation),
- Rue Saint-Nicolas,
- Rue des Trois Barbeaux,
- Rue de la Corne de Cerf,
- Rue des Bonnetiers,
- Centre commercial du Marché aux Herbes,
- Rue de la Palette,
- Rue des Clochettes,
- Rue Napoléon,
- Rue de l'Abbaye,
- Rue Saint-Martin,
- Rue des Lombards,
- Rue des Cordeliers (section entre la rue Magenta et la rue du Croissant),
- Dans le périmètre du marché du centre-ville,
- Place de la Croix Blanche (secteur piétonnier),
- Place du Change (secteur piétonnier).

Exceptions : les enfants de moins de 8 ans, les forces de l'ordre, les agents de La Poste, les livreurs ou véhicules adaptés, sous réserve de circuler à moins de 6 km/h.

La ville de Compiègne agit pour que les circulations douces se pratiquent dans le respect et la sécurité de tous. Aussi chacun doit pouvoir circuler tranquillement et profiter du centre-ville. En parallèle, la Police Municipale mènera des actions de sensibilisation pour faire respecter les zones 30 et les SAS vélo.

Cette disposition, déjà appliquée dans de nombreux secteurs piétonniers des villes de Rouen, par exemple ou Amiens, n'est évidemment pas une sanction à l'égard des praticiens des vélos ou trottinettes. C'est simplement l'impératif de sécurité de tous les moyens qui s'appliquent : on ne peut slalomer au milieu des personnes de tous âges ou à proximité des terrasses sans risquer l'accident.

Plan vélo : Pour circuler, il faut pouvoir stationner

Circuler sur des voies dédiées permet d'utiliser son vélo de manière sécurisée, mais se déplacer implique aussi de pouvoir stationner.

Outre les supports vélos permettant d'attacher les deux-roues sur la voie publique, la Direction Transports et Mobilités de l'Agglomération de la Région de Compiègne vient de mettre à disposition un abri de vélo sécurisé.

Situé rue André Malraux, cet abri propose **31 places de stationnement**. Il s'agit du deuxième abri de ce type, après celui de la gare.

→ **Pour se procurer un badge d'accès, il suffit de se rendre à l'agence VéloTIC, place de la Gare. Pour avoir accès à ce stationnement le tarif est de 5 € par mois ou de 40 € par an.**

Co-directeur de la publication : **Philippe Marini** - Co-directeur de la publication : **Françoise Trousselle**
Réalisation : **Service communication (Ville de Compiègne)** - Photographes : **Edouard Bernaux / Richard Dugovic / Jonathan Coelho / DR**
Impression : **Imprimerie de Compiègne** - Régie publicitaire : **LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32**

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiegne.fr